## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM COMMERCIAL: SAVON FORCE CLEAN

page: 1/4 DATE 12/06/08

## ETIQUETTE DU PRODUIT

Etiquette du produit	Non concerné
Symbole	<b></b>
Phrases de risques	c=
Conseils de prudence	
Etiquetage transport	Non concerné

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit :

SAVON FORCE CLEAN

Utilisation commerciale: CREME NETTOYANTE POUR LES MAINS -

Conforme à la norme NFT 73 101

Fournisseur:

Nom / Raison sociale:

**LUBRO SAS** 

3, rue Henri Becquerel 93270 SEVRAN

TEL URGENCE: 01.43.85.10.10

FAX: 01.43.85.11.14

CONTACT: FDS@LUBRO.FR

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Principaux dangers : pas de dangers connus

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION

CAS: pas de données

Conforme à la directive 76/768/CEE relative aux produits cosmétiques

Constituant présentant un danger :

Non concerné par la directive 1999/45/CE

Nom Commercial: SAVON FORCE CLEAN

page 2/4 12/06/08

### **4 PREMIER SECOURS**

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et avertir le service médical

Contact avec les yeux : laver abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

### Moyens d'extinction:

- Recommandés : eau pulvérisée, CO2

Protection des intervenants : port de masque autonome

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

récupération avec absorbant inerte

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: aucune précaution particulière

#### Stockage:

Mesures techniques : emballages hermétiquement fermés
 Conditions de stockage : températures limites de stockage : 0°C/+ 40°C
 Matières incompatibles : Oxydants forts
 Matériaux d'emballage : plastiques.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Equipements de protection individuelle:

- Protection des yeux : en cas (peu probable) de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau courante.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Etat physique:

Forme : pâte compacteCouleur : beige clairOdeur : parfumée

- Valeur du PH : à 5 % = 7.00

Point d'éclair : Préparation aqueuse. Non mesurable.
Masse volumique : environ 1000 kg/m3 à 20°C
Solubilité : Partiellement soluble dans l'eau

#### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Produit stable dans les conditions d'emploi

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

Toxicité aiguë : Pas de données

Effets spécifiques : Peut provoquer une irritation en cas de projection dans les yeux

#### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité: Produit partiellement soluble dans l'eau

Persistance/Dégradabilité : pas de données

Bioaccumulation : Pas de données Ecotoxicité : Pas de données

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

produit non utilisé : éliminer suivant législation en vigueur

Nom commercial : SAVON FORCE CLEAN	Page 4/4 12/06/08
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSP	ORT:
NON REGLEMENTE	E POUR LE TRANSPORT
TRANSPORT ONU N°	
CLASSE	
CODE DANGER	
CODE MATIERE	
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES  Réglementations communautaires : - \$25 : éviter le contact avec les yeux  16. AUTRES INFORMATIONS	
- Date de validation de la fiche : 12/06/08 - Annule et remplace la fiche du : -	
"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne l	les rennlace nas. Les renseignements au'elle contient sont basés sur l'état de nos

"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".